



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 72651

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports concernant la publicité qui est déjà présente sur les terrains de football et plus précisément sur le fait qu'elle est désormais introduite sur les maillots des arbitres. Cela peut poser un problème de collusion d'intérêts quand notamment la publicité portée par l'arbitre sera la même que celle portée par l'une ou l'autre des équipes. Le fondement même de la neutralité de l'arbitre pourra ainsi être mis en doute, entraînant des risques de conflits supplémentaires entre les supporters d'équipes adverses. Il lui demande quelles sont les raisons de cette décision et si elle compte intervenir.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72651

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 662